

**ÉVALUATION de l'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE de la
PHOTOGRAPHIE (ENSP)**

par l'AERES

Auto-évaluation

I - OBJECTIFS

I – 1 - Objectifs scientifiques et artistiques

A+

Ils répondent d'une part à la diversité des emplois et usages de la photographie, principalement mais pas exclusivement en art, d'autre part à ses multiples applications et inscriptions dans le champ des images. Ces objectifs sont aussi définis en fonction de l'assimilation par les étudiants de connaissances dans les domaines de l'esthétique, de l'histoire et de la théorie des images « à l'époque de leur reproductibilité technique », de la relation que ces dernières entretiennent avec toutes les autres variétés et types d'images ainsi que, plus généralement, avec les sciences humaines, l'optique, la chimie et l'informatique. La production de connaissances par le biais de publications (revue, catalogues, textes divers) est aussi un des objectifs d'une formation dont la lisibilité ne semble pas être problématique à en juger par les attentes des candidats au concours et son appréciation postérieure par les étudiants et les anciens étudiants

I - 2 – Objectifs professionnels

A+

Les compétences professionnelles acquises concernent,

- dans l'ordre technique : la prise de vue photographique (en extérieur et en studio), l'éclairage, la prise de vue vidéo, le son (bases et perfectionnement optionnel), l'impression et le traitement informatique des images, le graphisme, le multimédia.
- dans l'ordre conceptuel : l'histoire de la photographie et de l'art, la théorie des images (approches esthétiques et philosophiques), la relation avec d'autres disciplines artistiques (littérature, cinéma, arts de la scène).

Les débouchés couvrent de nombreux métiers de l'image :

- dans le domaine de la création : photographie artistique (travail personnel et de commande), photographie de presse (portrait, reportage, web-documentaire, mode, publicité, illustration, commandes diverses)
- dans le domaine de la médiation : médiation culturelle (musées, centres d'art, galerie, festivals), presse (iconographie, agence, documentation), édition (mise en page, techniques de fabrication, articulation texte-images), conservation, graphisme et web-design, recherche scientifique et théorique, enseignement artistique.

La lisibilité ne semble pas non plus être un problème dans la mesure où les étudiants savent qu'ils entrent dans une école d'art – et ne sont pas déçus à cet égard - mais découvrent très vite que d'autres pratiques de la photographie sont envisageables, qui ne sont pas nécessairement contradictoires avec une approche artistique.

II - CONTEXTE

II - 1 – Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement

SO

II - 2 – Positionnement dans l'environnement régional voire national

A+

Excellent positionnement régional renforcé par l'impact de la formation professionnelle continue, positionnement national également excellent. Le fait que l'école soit unique en son genre facilite ce positionnement.

II - 3 – L'adossement à la recherche

B

Il y a encore dans ce domaine un sérieux travail à fournir. Néanmoins, au regard du premier critère (partenariats engagés avec les acteurs de la recherche académique), il existe déjà une alliance solide et durable avec l'ENS de Lyon et trois autres projets sont en cours d'élaboration ; par rapport au second critère, dans chacun de ces projets, au moins un enseignant, et parfois deux sont associés à son fonctionnement, à son démarrage ou à son montage et, par ailleurs, toute l'équipe pédagogique participe à la réalisation de la revue *Infra-mince* ; vis-à-vis du troisième, l'école a déjà obtenu le soutien du conseil de la recherche du ministère de la culture et est partie prenante d'un projet déposé à l'ANR. Tout ceci doit impérativement être plus fortement ancré au sein de l'institution et développé au cours des prochains mois mais les bases sont posées et le mouvement enclenché.

II - 4 – Adossement aux milieux socio-professionnels

A+

Du fait de sa spécificité, l'école s'appuie d'abord sur des entreprises actives dans le secteur photographique, qu'elles soient industrielles ou de services (agences et collectifs de presse, médias). Elle s'appuie sur elles pour obtenir leur soutien financier, pour aider les étudiants à acquérir des compétences professionnelles, pour leur offrir des possibilités de stages. Par ailleurs cet adossement passe aussi par la réalisation de commandes pour des acteurs économiques et institutionnels qui deviennent ainsi des partenaires de l'école. Cette politique aide non seulement les étudiants à prendre la mesure d'une relation avec des « clients » mais elle peut dans certains cas leur permettre de trouver un emploi.

II - 5 – A Liens pédagogiques avec d'autres écoles et établissements d'enseignement supérieur

A

L'école fait partie du réseau des écoles supérieures d'art des régions Provence Alpes Côte d'Azur et (jusqu'à une date récente, Languedoc Roussillon) intitulé « l'âge d'or ». Il regroupe les écoles d'art d'Avignon, Aix, Toulon, Marseille, Monaco, Nice et avant la séparation (liée aux complexités de la création des EPCC) Nîmes et Montpellier. Par l'intermédiaire de ce réseau, diverses opérations internationales ont été lancées, notamment une avec l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ) au Brésil ayant permis des échanges de professeurs et d'étudiants ainsi que l'organisation d'un colloque scientifique, à Avignon, sur le Brésil durant l'année du Brésil en France. A mettre à son crédit également un voyage d'études, auquel participaient des étudiants de l'ENSP, dans les régions peuplées de minorités au sud-est de la Chine en partenariat avec l'Université de Canton qui a débouché sur une publication et la présentation de deux expositions. Par ailleurs « l'âge d'or » loue à l'année un appartement à Berlin dans lequel, au terme d'une sélection sur dossier, sont accueillis des étudiants originaires des écoles des deux régions concernées et d'autres en provenance d'écoles européennes (Belgique et Autriche notamment). Enfin, les réunions du réseau sont l'occasion d'échanges d'information entre les écoles et sont le lieu adéquat pour régler l'accueil d'étudiants de telle école dans une autre pour des durées variables (de deux semaines à plusieurs mois).

Comme il est en outre précisément expliqué dans le dossier, l'ENSP a développé un partenariat très vivace et gratifiant avec l'École normale supérieure de Lyon et le Studio National des arts contemporains du Fresnoy. C'est, en fait, beaucoup plus dans le contexte de ce double partenariat, éventuellement élargi à d'autres institutions, que trouvent d'ores et déjà

place, au-delà des opérations ponctuelles, les initiatives plus complexes et à plus long cours que l'ENSP a développé en matière de recherche.

II – 6 - Ouverture internationale

A+

Qu'ils aient lieu en Europe ou dans le reste du monde, tous les partenariats internationaux sont d'abord organisés autour des échanges d'étudiants. En Europe, ils se déroulent dans le cadre du programme ERASMUS et sont complétés par des échanges d'enseignants. Leur vertu pédagogique est évaluée positivement par les professeurs aussi bien du point de vue des arrivants que des partants. Leur vertu pédagogique est incontestable car ils s'insèrent à point nommé dans le cursus et parce qu'en amont, des lettres d'intention présentant un fil conducteur ou un projet pendant le séjour dans l'institution d'accueil sont exigées des étudiants candidats au départ.

Les échanges hors Europe (les plus actifs et les plus réguliers étant ceux avec l'Argentine, le Brésil, le Pérou, les États-Unis et le Vietnam) sont l'occasion de projets plus ambitieux impliquant non seulement échanges d'étudiants et d'enseignants mais également des coopérations pédagogiques, des colloques, expositions et publications. Ils sont également appréciés très positivement car le dépaysement est vécu par les étudiants qui y participent non seulement sur le mode du travail photographique mais également en raison de l'apport non négligeable qu'ils prodiguent *in situ* en matière de découvertes et d'approches des écarts culturels.

Comme il est déjà indiqué dans le dossier le nombre d'étudiants concernés tourne autour de 10 à 15 étudiants chaque année, dans les deux sens, soit annuellement 15% de l'effectif global.

III – ORGANISATION GLOBALE de la MENTION

III 1- A Structure de la formation et de son organisation pédagogique

B

Un développement sur la structure de la formation est partiellement sans objet parce qu'il n'y a qu'une seule option à l'ENSP.

Pour le reste, la progressivité des enseignements est très soigneusement réfléchi et régulièrement remise sur le métier ; la maîtrise des langues, à laquelle les échanges participent, est assurée par deux enseignants et par la présence d'intervenants non francophones - qui s'expriment le plus souvent en anglais pendant leurs conférences mais également pendant les ateliers de recherche et de création lors de leurs dialogues avec les étudiants ; l'usage des TIC est constant, minutieusement enseigné et il constitue un des fondamentaux de l'école.

Quant à l'introduction du mémoire et de la méthodologie de la recherche proposée à l'étudiant, elle est en cours avec, dès cette année, la présentation obligatoire d'un « journal de travail » au jury du diplôme et l'adoption d'une procédure qui, pour le diplôme de la promotion 2011, aboutira à la présentation d'un « mémoire » qui, sans l'exclure nécessairement, ne se limitera pas au genre du « journal de travail » ; dès 2011 également un deuxième jury, interne, sera organisé, dont la présidence sera confiée au titulaire d'un doctorat pour examiner et évaluer les mémoires des étudiants. La mise en place du dispositif formel

complet , tel que décrit dans les préconisations de l'AERES sera totalement effective pour le diplôme de l'année 2012. C'est ici le lieu de rappeler le problème que pose à l'équipe pédagogique et à la direction l'actuel cursus de trois ans et le souhait qu'il soit allongé d'un an ; le lieu de rappeler également que cette mise en conformité suppose au minimum, à partir de l'automne 2010, l'intervention d'un enseignant permanent supplémentaire spécifiquement chargé de suivre la rédaction des mémoires de recherche.

III - 2 - Politique des stages

A+

L'organisation des stages est, dans l'ensemble, satisfaisante. Elle repose largement sur l'initiative propre des étudiants dont les recherches sont facilitées par un réseau large et très divers d'entreprises et d'institutions qui sont des partenaires réguliers de l'ENSP dans ce domaine et, éventuellement dans d'autres. Toutefois, chaque année, un nombre non négligeable d'étudiants, mus par des centres d'intérêt et des recherches originales introduit dans le circuit de nouveaux venus. La rédaction des conventions selon un format type, éventuellement aménagé en fonction de caractères spécifiques du stage ne pose guère de problèmes. Lorsqu'il y a cession de droits ou achats d'images, une seconde convention ou un contrat est passé entre l'étudiant et la structure d'accueil. L'ENSP n'y est impliquée ni administrativement, ni juridiquement mais elle aide et soutient l'étudiant dans la négociation avec l'employeur. Cette manière de faire est à verser au compte de la professionnalisation. Le suivi est assuré régulièrement par le professeur coordonnateur de la deuxième année ou bien, en fonction de la nature du stage, tel ou tel autre enseignant de l'équipe permanente. Les rapports de stage sont moins déterminants que le travail plastique effectué pendant le stage dont les résultats sont présentés en rendez-vous individuels et au « bilan » suivant la période de stage ; la validation est garantie par 2 crédits ECTS.

III - 3 – Mutualisation et co-habilitations

Il n'existe qu'une seule option dans l'établissement, donc aucune mutualisation **SO**

Pas de cohabilitation avec d'autres établissements. **C**

III – 4 - Responsable de la formation et équipe pédagogique

A +

L'organisation de l'équipe pédagogique est cohérente avec les objectifs de la formation. Tous les enseignants ont à la fois une pratique technique et artistique avérée, reconnue par leurs pairs et ils ont également, du fait de leur large culture personnelle - davantage que par leur diplôme - la capacité et les compétences pour alimenter la réflexion théorique et esthétique ainsi que les connaissances historiques et artistiques des étudiants. Dans les deux domaines (technique et conceptuel), des intervenants, soigneusement choisis et contactés à la fin de chaque année académique pour l'année suivante, viennent apporter un complément indispensable aux enseignements dispensés par l'équipe permanente. La présence constante - qui peut aller d'une à cinq journées (parfois renouvelée une ou deux fois) – de deux ou trois intervenants par semaine au sein de l'école est un élément essentiel de la pédagogie car elle maintient active l'exigence d'ouverture à des façons différentes de regarder le monde et de le penser par la médiation des images. Elle aide progressivement chaque étudiant à trouver son propre chemin dans la pratique et l'histoire du médium, y compris du point de vue professionnel.

III – 5 - Pilotage de la formation

A

Comme il est expliqué dans le dossier, il n'existe pas de « conseil de perfectionnement » mais, dans un établissement public administratif comme l'ENSP, il existe par contre plusieurs assemblées, commissions, comités et conseils, qui, dans différents secteurs de l'activité d'une institution d'enseignement supérieur, permettent d'analyser finement les problèmes existants et la meilleure manière de les traiter. Comme il s'agit de structures paritaires, étudiants, enseignants, personnels administratifs et cadres y participent ainsi que, pour plusieurs d'entre eux des personnalités extérieures. Il faut ajouter à cela la désignation en début d'année de deux délégués étudiants par promotion qui, chaque fois que c'est nécessaire, sont la courroie de transmission entre leurs camarades, le coordonnateur de l'année et/ou la direction. En principe il n'est aucun domaine qui échappe à l'analyse critique et à ses conséquences. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants passent par ces voies formelles ou informelles et le dossier donne quelques exemples concrets, parmi beaucoup d'autres possibles, de ce qui peut être en jeu.

Quant aux jurys, ils sont, pour l'instant, définis réglementairement. Leur composition associe des théoriciens et/ou historiens de l'art et de la photographie, des professionnels et des artistes photographes et/ou vidéastes. Pareille composition est en adéquation avec les objectifs de la formation. Les rapports de ces jurys, exprimant un point de vue extérieur sur les qualités démontrées par les étudiants, attirant l'attention sur ce qui n'est pas toujours perçu depuis l'intérieur de l'institution, mettant l'accent sur des pratiques récurrentes susceptibles d'être interrogées, sont toujours précieux pour l'équipe pédagogique et la direction car, avec de surcroît l'autorité que leur confère cette épreuve concluant le cycle d'études, ils viennent s'ajouter aux autres moyens permettant d'améliorer sur tel ou tel point l'enseignement dispensé par l'institution.

Le recrutement par un concours en trois temps, combinant des épreuves de nature très différentes permet de sélectionner des étudiants motivés et souvent fort cultivés sachant très précisément ce qu'ils viennent chercher à l'ENSP.

Jusqu'ici, les modalités d'évaluation en vigueur étaient considérées comme pertinentes et le devenir des étudiants n'autorise pas à mettre sérieusement en doute cette « croyance » car l'objectif visé et la diversité des voies professionnelles qu'il ouvre aux diplômés, est un bon critère de vérification. C'est peut-être le lieu de signaler l'inquiétude de l'équipe pédagogique vis à vis des prescriptions qui sont celles de l'AERES pour l'homologation du diplôme au grade de master. Difficile de contester qu'à ce stade on ne puisse évidemment rien garantir et que seul l'avenir dira si les nouvelles modalités sont génératrices d'une véritable amélioration. Autant la nécessité de savoir exprimer sa pensée, notamment par écrit, au terme de cinq ans d'études supérieures n'est contestée par personne, autant l'imposition trop rigide d'un « mémoire » strictement défini dans le contexte de filières n'ayant que peu à voir avec celles proposées par les formations artistiques peut décourager d'excellents candidats qui n'ont aucune envie de se soumettre à des critères de jugement dont, en général, ils ont, avec une belle énergie, contesté la validité pendant toute leur scolarité. L'histoire de l'art toute entière démontre que c'est souvent (pas toujours, mais souvent) avec de tels caractères, insoumis et marginaux, qu'on fait de grands artistes.

Les modalités de suivi des diplômés obéissent, d'une part, à des procédures définies indépendamment de toute intervention de la part de l'ENSP et, d'autre part, grâce à un travail au sein de l'école utilisant la base de données des anciens étudiants. Compte tenu du nombre modeste d'étudiants par promotion, ce suivi n'est pas trop compliqué mais, à vrai dire, il est plus simple pour les étudiants sortis depuis plusieurs années que pour ceux plus récemment diplômés qui disparaissent parfois dans la nature avant de refaire surface quelques années plus tard. L'équipe pédagogique et la direction considèrent que l'analyse limitée aux deux dernières années après la sortie de l'école n'est pas réellement pertinente et ne rend pas justice à la formation car, sauf exceptions d'ailleurs dûment constatées, il faut en général plus de deux ans à un photographe éventuellement doublé d'un artiste qui vient de sortir d'une école pour trouver l'orientation qui lui convient le mieux et pour décrocher un emploi conforme à ses aspirations et à ses compétences. Quand l'échelle considérée s'allonge, le constat s'impose que la persévérance paye.

IV – BILAN DE FONCTIONNEMENT

IV- 1 – Origines géographiques constatées des étudiants

A +

Les étudiants de l'ENSP viennent de toutes les régions de la France métropolitaine, y compris Paris et la région parisienne. L'intégration d'étudiants venus des départements et territoires d'outre-mer relève de l'exception. Globalement, le ratio du nombre des candidats par rapport à celui des reçus est compris entre un à huit et un à douze. Concernant les étudiants européens et étrangers, soit ils sont candidats au concours d'entrée et, s'ils sont reçus, ils sont alors admis dans le cursus principal ; soit, ils viennent au titre des échanges ERASMUS ou par le biais d'une convention et ils sont alors temporairement intégrés dans ce même cursus pour des périodes qui ne sont jamais inférieures à trois mois ; soit enfin ils font acte de candidature pour le programme « Résidents » et, dans ce cas, ils suivent pendant un semestre ou une année un cursus sur mesure défini avec eux par l'enseignant de l'école chargé du suivi des étudiants européens et étrangers. L'attractivité de l'ENSP peut donc être jugée satisfaisante.

IV – 2 – Flux constaté, taux de réussite

A +

Les résultats peuvent paraître un peu excessifs mais il serait abusif de les réviser à la baisse simplement pour les rapprocher d'une moyenne statistique jugée politiquement correcte. Comme il est expliqué dans le dossier, si une formation intensive comme celle de l'ENSP ne parvenait pas à conduire la quasi-totalité de ses étudiants jusqu'au terme logique de leur passage dans l'école - après avoir eu la possibilité de les sélectionner, après les avoir ensuite accompagnés individuellement à toutes les étapes d'un cursus au cours duquel les évaluations, selon des modalités diverses, sont permanentes – on pourrait s'interroger sur son bien fondé.

IV – 3 : Auto-évaluation

A

Il est difficile dans cette rubrique de ne pas répéter ce qui figure dans le dossier aux points IV – 6, V – 3, V – 5 et V – 6. Concernant les résultats connus de l'évaluation des enseignements par les étudiants et les mesures prises en conséquence, une panoplie très complète d'instances paritaires permettent de faire le point, de réfléchir et d'agir d'une manière satisfaisante pour améliorer ce qui est perçu négativement.

Quant aux diplômés, tout dépend de leur date de sortie de l'école. Les membres les plus anciens de l'équipe pédagogique comme les précédents directeurs peuvent en effet témoigner

que les réponses concernant l'appréciation de la formation deux ans après la sortie de l'école diffèrent grandement de celles qu'on peut recueillir cinq ou dix ans plus tard. Cette variation pose de fait une question de fond sur la philosophie au cœur de toute formation supérieure qui peut être énoncée comme suit : Ses effets concrets doivent-ils être exclusivement mesurés, jugés, évalués sur l'horizon des deux années qui suivent le moment où elle s'est achevée ? Ou bien cette mesure, cette évaluation et ce jugement doivent-ils être tempérés par une profondeur de champ accordant à chacun - surtout dans les périodes comme celles que nous traversons qui, dans aucun domaine d'activité n'est, en termes d'emploi, très généreuse avec les jeunes gens – le temps nécessaire pour accéder à une situation professionnelle correspondant à la formation qu'il a suivie ? Dans un tel contexte, les formations « prêt-à-porter » sont rarement sur le moyen et le long terme les plus utiles et les plus convaincantes.

C'est pourquoi le dispositif permanent d'auto-évaluation de l'école, qui doit être amélioré, prendra en considération une période plus longue afin de disposer d'informations moins limitées qui seront, de ce fait, plus éclairantes quant à l'insertion des diplômés.

IV – 4 : Historique d'insertion et nouveaux dispositifs de suivi des diplômés A

Le paragraphe ci-dessus répond au moins partiellement à la question posée. Cela étant dit, si l'on s'en tient à la période de deux ans considérés, le taux de réponse (50%), même s'il est légèrement supérieur à la moyenne enregistrée dans les écoles d'art est insuffisant. Le suivi doit donc être amélioré – ce qui n'est pas forcément très simple car la photographie est rarement une activité collective et la dispersion des étudiants à la sortie de l'école ne permet pas toujours de les situer surtout si, aux prises avec les difficultés du marché de l'emploi, ils n'estiment pas que la réponse à un questionnaire en provenance de l'institution dont ils viennent de sortir soit nécessairement leur première priorité.

Tels que décrits au point V – 4 du dossier, on peut estimer qu'à la réserve près du nombre des réponses collectées, les résultats sont sinon satisfaisants, du moins très encourageants. Pour les juger tels, il est indispensable de garder présent à l'esprit les mutations actuelles affectant toutes les professions touchant la photographie, en particulier dans le secteur des médias. La situation actuelle se caractérise par le fait que les domaines les plus accessibles pour un jeune diplômé sont ceux dans lesquels les réductions d'emplois sont les plus drastiques. D'où la nécessité de mettre en œuvre des stratégies subtiles (et souvent longues) pour accéder à un poste jugé satisfaisant.

IV – 5 - Bilan prévisionnel pour la prochaine période A +

Les flux d'étudiants resteront stables pour des raisons d'espace et de dispositifs pédagogiques. Les bassins de recrutement s'ouvriront peut-être un peu plus dans le domaine européen et international mais il sera difficile de les ouvrir davantage (à l'exception des DOM-TOM) pour ce qui est de leur configuration en France même.

La perspective d'une installation de l'école sur le site du « parc des ateliers » en modifiant son environnement permettra évidemment d'accroître quelque peu le nombre des admis, à quoi participeront le développement de l'ensemble des activités nouvelles, déjà engagées pour la plupart (formation continue, recherche, édition, expositions, restauration, conservation, post-diplôme international...) et la multiplication des partenariats nationaux, européens et internationaux. C'est avec la conviction que ce déménagement nécessaire aura bien lieu que,

depuis six ou sept ans, l'école prépare sa mutation, non pas en l'attendant les bras croisés mais en la préfigurant et en l'expérimentant de toutes les manières possibles.

V – QUALITÉS DU DOSSIER

A +

Curieuse question en vérité ! À moins que, faisant preuve d'un curieux masochisme, après avoir travaillé comme elle l'a fait pendant plus de trois mois sur ce dossier, la direction, les équipes enseignantes, techniques et administratives de l'ENSP qui ont activement participé à son élaboration, décident de se déjuger complètement, il serait tout de même assez étonnant qu'elles considèrent leur travail comme sans qualités. La seule chose qui puisse être affirmée, c'est qu'elles se sont efforcées de répondre à toutes les questions, de conduire les recherches nécessaires à ces réponses lorsqu'elles étaient requises et de présenter dans la meilleure forme possible les informations et matériaux collectés. Le rédacteur, pour sa part, a essayé d'éviter les répétitions, ce qui est parfois assez méritoire car le risque de devenir bègue fait partie intégrante de ceux auxquels expose le questionnaire.

À tort ou à raison, la direction de l'ENSP a également estimé qu'elle avait le devoir de faire figurer dans ce texte les interrogations et les inquiétudes manifestées tant par son équipe pédagogique que par ses étudiants chaque fois qu'elle les tenait pour raisonnables. Toute réforme est en effet génératrice d'instabilité et d'anxiété et il n'y a rien que de très normal à cela. C'est pourquoi elle doit être accompagnée d'explications et prendre en compte les objections qui lui sont adressées. Il n'y a pas raison qu'une réforme exigeant l'évaluation universelle ne soit pas elle-même soumise à évaluation, non seulement par d'autres instances - supérieures - d'évaluation mais également, sur le terrain, par ceux qui en supportent et parfois en subissent les effets. Ne serait-ce que d'un point de vue archivistique et historique, il a donc paru licite et souhaitable de préserver dans un document de cette nature ce qui, au moment de la mise en œuvre d'un changement signifiant, était perçu comme potentiellement problématique par ceux ayant pour mission de l'appliquer.

VI - ÉVALUATION GLOBALE DE LA MENTION

VI – 1 - Avis global

A +

Il devrait ressortir du dossier, du projet et de la fiche d'expertise que la formation proposée par l'ENSP est, dans son état présent, une formation solide et de qualité (évitons l'excellence, légèrement prétentieuse et parfois non moins légèrement revendiquée ces derniers temps). Elle remplit fort bien la fonction qui lui a été assignée lors de sa création et qui a été régulièrement confirmée depuis. Par rapport aux nouveaux critères d'évaluation, elle s'est résolument engagée sur les voies prescrites par les évaluateurs, celles ayant trait à la recherche ainsi qu'au mémoire et au jury chargé de l'apprécier. La base sur laquelle ces modifications seront greffées étant saine, on, peut être optimiste sur leur introduction et leur assimilation dans le fonctionnement pédagogique normal de l'institution. La résolution des questions liées à la durée du cursus et, plus urgente encore, au recrutement d'un enseignant supplémentaire, y aideront grandement. Enfin, comme il a été à plusieurs reprises indiqué, l'intégration de l'ENSP au sein d'un vaste campus dédié notamment à la recherche en art contemporain, à l'histoire, à la théorie, à la conservation et à la restauration des images en général et des photographies en particulier – toutes voies sur lesquelles l'établissement est déjà engagé – devrait lui assurer un environnement très favorable à ce que requiert l'AERES.

VI – 2 – Points forts

- Les objectifs scientifiques et artistiques et les objectifs professionnels
- Le positionnement dans l'environnement régional, national et international
- L'adossement aux milieux socio-professionnels
- L'ouverture internationale
- La structure de la formation et son organisation pédagogique
- La progressivité des enseignements
- La maîtrise des technologies
- L'équipe pédagogique
- La politique des stages
- L'attractivité et le recrutement des étudiants (origine géographique, niveau)
- Les taux de réussite
- La démarche qualité (jurys, évaluation des étudiants, évaluation des enseignements par les étudiants)
- La VAE

VI - 2 - Points en cours de renforcement

- Adossement à la recherche
- Initiation à la recherche des étudiants
- Liens pédagogiques avec d'autres écoles et établissements d'enseignement supérieur
- Partenariats académiques
- Modalités du suivi des diplômés

VI – 3 - Points faibles

- Les mutualisations et co-habilitations
- Absence d'un professeur historien d'art ou de la photographie (pour le suivi des diplômés) dans l'équipe pédagogique